

Ministry of Health

Office of the Deputy Premier
and Minister of Health

777 Bay Street, 5th Floor
Toronto ON M7A 1N3
Telephone: 416 327-4300
Facsimile: 416 326-1571
www.ontario.ca/health

Ministère de la Santé

Bureau du vice-premier ministre
et du ministre de la Santé

777, rue Bay, 5^e étage
Toronto ON M7A 1N3
Téléphone: 416 327-4300
Télécopieur: 416 326-1571
www.ontario.ca/sante



23 août 2021

Madame, Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui pour faire le point sur les négociations du gouvernement avec l'Ontario Association of Optometrists (OAO).

Je tiens à vous informer directement du fait que le gouvernement reconnaît que vous et tous les autres optométristes de l'Ontario fournissez à vos patients des services de santé oculaire et de soins de la vue de qualité et d'une importance vitale. Je suis personnellement reconnaissante de votre engagement continu à offrir à toutes les Ontariennes et à tous les Ontariens des soins de la vue de la meilleure qualité qui soit, ainsi que du soutien que vous avez offert tout au long de la pandémie de COVID-19.

De plus, je suis consciente du fait que les optométristes ont été longtemps négligés par les gouvernements précédents, qui n'ont pas réussi à négocier une entente juste et durable. Après une attente qui dure depuis beaucoup trop d'années, je tiens à préciser que notre objectif est de conclure une entente le plus tôt possible et, surtout, d'établir, avec les optométristes de l'Ontario, une relation de financement à long terme viable qui permet de veiller à ce que les patients puissent continuer de recevoir les soins dont ils ont besoin. Nous avons un plan pour faire exactement cela, mais il exige beaucoup de travail et deux partenaires prêts à le réaliser ensemble.

La troisième vague de la pandémie de COVID-19 étant derrière nous, le gouvernement a récemment entamé des négociations bilatérales rigoureuses, auxquelles s'est ajouté plus tard un médiateur, avec l'OAO.

Dans le cadre de ces négociations, nous avons soumis une proposition qui avait pour but de prendre des mesures immédiates pour réparer le tort causé par les années de négligence et d'établir un processus qui mettrait les deux parties sur la voie d'une solution à long terme viable.

La proposition prévoit des augmentations immédiates du financement, un engagement à apporter d'autres augmentations au financement ultérieurement, ainsi qu'un plan pour travailler ensemble afin de mieux saisir les enjeux en présence pour s'attaquer à la question du financement de manière productive à l'avenir. C'est un travail important et nous estimons qu'il doit être effectué dans un esprit de collaboration.

Je tiens à être entièrement transparente avec vous. Voici l'offre que nous mettons sur la table :

- Une augmentation immédiate de la rémunération de 8,48 %, à l'échelle des codes d'honoraires, augmentation qui serait rétroactive jusqu'au 1^{er} avril 2021. Cela représente un « rattrapage » par rapport à des augmentations d'honoraires accordées aux médecins au cours de la dernière décennie.
- Un paiement unique de 39 millions de dollars. Comme l'augmentation d'honoraires décrite ci-dessus, ce paiement couvrirait une période rétroactive s'échelonnant sur la dernière décennie et a été calculé pour refléter des augmentations similaires qui ont été accordées aux médecins pendant cette période.
- Des augmentations futures des honoraires pour s'aligner sur les augmentations qui seront accordées aux médecins en vertu de la prochaine entente sur les services de médecin, y compris toute augmentation reçue par les médecins à partir du 1^{er} avril 2021.
- Un engagement à établir immédiatement un groupe de travail avec l'OAO. Ce groupe de travail serait également soutenu par un médiateur et nous permettrait de parvenir à un consensus sur les frais généraux associés à la prestation de services d'optométrie financés par l'État, en plus d'orienter les négociations en cours associées aux honoraires liés à la prestation de services d'optométrie.
- Un engagement à garantir la tenue de discussions mensuelles continues avec l'OAO par la mise sur pied d'un comité d'examen des services d'optométrie assurés pour :
 - o élaborer des recommandations sur la mise en œuvre des augmentations d'honoraires;
 - o offrir un mécanisme pour continuer à discuter de questions qui sont liées aux politiques et au système de soins de santé et concernent les optométristes.

J'ai l'intime conviction qu'il s'agit d'une offre juste et raisonnable.

Cependant, nous sommes très préoccupés par la réponse de l'OAO à notre offre et son approche par rapport à ce processus, en particulier par le fait qu'elle continue de laisser

entendre qu'elle a l'intention de retirer des services sur lesquels comptent un grand nombre et d'Ontariennes d'Ontariens vulnérables, y compris des personnes âgées.

Quelle que soit la réponse de l'OAO à notre offre, je tiens à ce que vous sachiez que nous avons l'intention d'aller de l'avant et de vous verser le paiement forfaitaire rétroactif de 39 millions de dollars avant même qu'une entente ne soit conclue. Nous prévoyons de vous verser ce paiement directement dans le cadre de votre paiement mensuel de l'Assurance-santé en octobre.

De plus, nous demeurons fermement résolus à continuer de faire appel à un processus de médiation et de collaboration pour déterminer les augmentations d'honoraires futures.

Tandis que les mois d'automne plus frais approchent et que le nombre de cas quotidiens de COVID-19 commence à augmenter, la priorité absolue de notre gouvernement demeure de protéger la santé et la sécurité des personnes les plus vulnérables. En ces temps difficiles, il est particulièrement important que les patients sachent qu'ils peuvent continuer de compter sur les soins de la vue de haute qualité fournis par les optométristes.

Nous savons qu'il s'agit d'un enjeu crucial pour vous et pour les Ontariennes et les Ontariens. Le ministère de la Santé s'engage à continuer de tenir des discussions constructives et productives avec l'OAO et à établir une feuille de route visant à assurer le maintien d'une relation de travail fructueuse avec les optométristes de l'Ontario.

Nous vous demandons d'exhorter l'OAO à collaborer avec nous pour parvenir à une entente le plus rapidement possible afin de veiller à ce que les Ontariennes et Ontariens puissent continuer d'accéder aux services de santé oculaire et de soins de la vue de haute qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Sincères salutations,

Christine Elliott,



vice-première ministre et ministre de la Santé

c: Helen Angus, Sous-ministre de la Santé
Patrick Dicerni, Patrick Dicerni, SMA et directrice générale du
Régime, Assurance-santé de l'Ontario